



FILTRES MIGRATOIRES AUTONOMES



Ce terme désigne la technologie utilisée pour effectuer le contrôle migratoire en libre-service dans certains aéroports internationaux du Mexique. Cette technologie est actuellement disponible dans les terminaux suivants : Terminal 1 et 2 de l'Aéroport international de Mexico, Terminal 3 et 4 de l'Aéroport international de Cancún (Quintana Roo), Terminal 2 de l'Aéroport international de San José del Cabo, Terminal A de l'Aéroport international de Guadalajara, Terminal 1 de l'Aéroport international de Puerto Vallarta (Jalisco), Terminal 1 de l'Aéroport intercontinental de Querétaro et Terminal 1 de l'Aéroport international de Tijuana (Basse-Californie). Ces terminaux sont facilement identifiables grâce à la signalisation installée en leur sein et à leur finition extérieure en verre.

Les Filtres migratoires autonomes (FMA) permettent aux passagers d'effectuer leur entrée migratoire de manière personnelle, ordonnée, simple, rapide et sécurisée.

Conditions d'utilisation des FMA :

1. Être titulaire d'un passeport électronique en cours de validité d'au moins 180 jours.
2. Être âgé de plus de 18 ans.
3. Entrer au Mexique uniquement à des fins touristiques.
4. Ne pas voyager avec des mineurs.
5. Titulaire d'un passeport électronique ordinaire délivré par l'un des pays suivants :

Amériques	Europe	Moyen-Orient	Asie	Océanie
Mexique	Allemagne	Irlande	Israël	Japon
Canada	Autriche	Islande	République de Corée	Australie
Etats-Unis	Belgique	Italie		
	Bulgarie	Lettonie		
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Luxembourg		
	République tchèque	Pays-Bas		
	Danemark	Norvège		
	Slovaquie	Pologne		
	Espagne	Roumanie		
	Finlande	Suède		
	France	Suisse		
		Hongrie		





REMARQUE : Les personnes titulaires d'un visa étudiant, d'un visa pour offre d'emploi, d'un visa pour regroupement familial, d'un visa humanitaire, d'un visa pour mission religieuse, d'un visa de résidence temporaire au Mexique, d'un visa de résidence permanente au Mexique, ou qui sont titulaires d'un passeport non ordinaire (diplomatique, officiel, de service, spécial ou consulaire), les membres d'équipage ou, de manière générale, les personnes qui exercent des activités autres que le tourisme NE pourront PAS utiliser les FMA.

Que sont les Filtres Migratoires Autonomes ?

Il s'agit d'un système d'assistance au contrôle migratoire dans les aéroports, fonctionnant en libre-service, visant à permettre aux passagers remplissant les conditions requises d'effectuer leur procédure d'entrée de manière rapide, ordonnée, sécurisée et conforme à la politique de lutte contre la corruption du gouvernement fédéral. Il permet aux Mexicains et aux passagers de 29 nationalités d'entrer au Mexique.

L'utilisation des filtres migratoires autonomes est gratuite et ne nécessite aucune inscription préalable ni aucun paiement d'adhésion. Le système respecte les normes de sécurité et garantit un haut niveau de protection des données personnelles. Les passagers utilisant cette technologie bénéficient de temps d'attente considérablement réduits.





Procédure d'entrée avec un FMA

1. Localiser la file d'attente correspondante et garder uniquement son passeport à la main.
2. Ouvrir le passeport à la page contenant la photo et les données personnelles.
3. Placer le passeport sur le scanner et attendre l'ouverture des portes.
4. Entrer dans la zone de contrôle ; une photo sera prise pour la vérification faciale.
5. Une série de vérifications sera effectuée sur les informations biographiques, biométriques et celles relatives au vol.
6. Une fois le processus terminé, un ticket avec un code QR et un cachet numérique sera émis.

Le passager devra scanner le code QR du ticket pour télécharger la Forme Migratoire Multiple Numérique, procédure pouvant être complétée à tout moment pendant son séjour au Mexique.

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE CONTRÔLE AUTOMATISÉ DES PASSEPORTS

Comment savoir si mon passeport est électronique ?

Tous les passeports électroniques comportent, dans la partie inférieure centrale de la couverture, un symbole qui les identifie comme passeports électroniques :





Qui peut utiliser les FMA ?

Pour utiliser cette technologie, le passager doit remplir les critères d'éligibilité suivants :

- 1.** Être titulaire d'un passeport électronique ordinaire.
- 2.** Être âgé de plus de 18 ans.
- 3.** Avoir pour objectif d'entrer au Mexique à des fins touristiques. Les FMA ne peuvent PAS être utilisés par les personnes titulaires d'un visa étudiant, d'un visa pour offre d'emploi, d'un visa pour regroupement familial, d'un visa pour raisons humanitaires, d'un visa pour mission religieuse, d'un visa de résidence temporaire au Mexique, d'un visa de résidence permanente au Mexique, ou qui sont titulaires d'un passeport ou d'un document d'identité et de voyage non ordinaire (diplomatique, officiel, de service, spécial ou consulaire), le personnel d'équipage ou, en général, les personnes qui exercent des activités autres que le tourisme.
- 4.** Ne pas voyager avec des mineurs.
- 5.** Être en possession d'un passeport électronique ordinaire valable plus de 180 jours et provenant des pays suivants : Mexique, Allemagne, Autriche, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Slovaquie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Roumanie, République de Corée, République tchèque, Suède et Suisse.





Gobernación

Secretaría de Gobernación



SECRETARÍA DE GOBERNACIÓN
INSTITUTO NACIONAL DE MIGRACIÓN



Je suis mexicain et je souhaite obtenir un passeport électronique. Comment puis-je faire ?

La puce ne peut être obtenue séparément, car elle est intégrée au passeport. Si vous êtes mexicain, vous devez prendre rendez-vous sur le site officiel du ministère des Affaires étrangères (SRE), seul organisme habilité à délivrer ce document, ou, à défaut, auprès du bureau chargé de la délivrance des passeports de votre localité.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel du SRE : <https://citas.sre.gob.mx/>

Les voyageurs internationaux doivent-ils toujours obtenir le Formulaire Migratoire Multiple ?

Oui, les visiteurs étrangers doivent scanner le code QR du billet, télécharger leur formulaire migratoire multiple numérique et le présenter à leur départ du Mexique.

Quelle doit être la durée de validité de mon passeport pour pouvoir utiliser un FMA ?

Le passeport doit avoir une validité minimale de 180 jours, cette information figure à la date d'expiration du passeport.

Toutes les personnes qui entrent au Mexique par ces aéroports peuvent-elles utiliser le FMA ?

Non, seules les personnes qui voyagent à des fins touristiques et qui remplissent les conditions requises pour son utilisation peuvent l'utiliser.



2025
Año de
La Mujer Indígena



Est-il obligatoire de scanner le code QR imprimé sur le billet ?

Oui, puisque ce processus permet d'obtenir le formulaire migratoire multiple numérique, qui contient toutes les informations relatives à votre entrée au Mexique. N'oubliez pas qu'il pourrait vous être demandé à votre départ du pays.

Pourquoi dois-je conserver mon ticket ?

Le ticket contient des informations uniques et personnelles relatives à votre entrée sur le territoire mexicain via un filtre migratoire autonome et pourrait vous être demandé lors de votre départ du pays.

Pourquoi les mineurs ne peuvent-ils PAS utiliser ces appareils ?

Pour la sécurité et la protection des mineurs, ainsi que pour la difficulté que pourrait représenter l'interaction avec l'appareil.

Dans quels aéroports les équipements/dispositifs ou FMA sont-ils installés ?

- | | |
|--|---|
| • Aéroport international de México (AICM) | 1 |
| Terminal | |
| Terminal 2 | |
| • Aéroport international de Cancún, Quintana Roo (AICUN) | 3 |
| Terminal | |
| Terminal 4 | |





- Aéroport international de San José del Cabo, Basse-Californie du Sud (AISJD)
Terminal 2
- Aéroport international de Guadalajara, Jalisco (AIGDL)
Terminal A
- Aéroport international de Puerto Vallarta, Jalisco (AIPVR)
Terminal 1
- Aéroport intercontinental de Querétaro, Querétaro (AIQ)
Terminal 1
- Aéroport international de Tijuana, Basse-Californie (AIJ)
Terminal 1

Quelles langues sont disponibles dans les filtres migratoires autonomes ?

Espagnol et anglais.

Pour plus d'informations, consultez les pages mentionnées dans les liens suivants :

- 1.<https://www.gob.mx/inm/documentos/que-son-los-filtros-migratorios-autonomos>
- 2.<https://www.gob.mx/inm/es/articulos/conoces-los-filtros-autonomos-del-instituto-nacional-de-migracion-inm>





Gobernación

Secretaría de Gobernación



SECRETARÍA DE GOBERNACIÓN
INSTITUTO NACIONAL DE MIGRACIÓN



Mai 2025

© 2025 Institut national de la migration, ministère de l'Intérieur
Homero 1832, Colonia Los Morales Polanco, Alcaldía Miguel Hidalgo, C.P. 11510, Mexico, D.F.

En collaboration interne avec : Direction générale du contrôle et de la vérification migratoires, Direction générale des technologies de l'information et des communications, et Direction de la communication sociale.

La reproduction totale ou partielle à des fins non commerciales est autorisée, en citant comme source :
Institut national de la migration, ministère de l'Intérieur (2025).
Filtres migratoires autonomes.

Réalisé au Mexique.



2025
Año de
**La Mujer
Indígena**